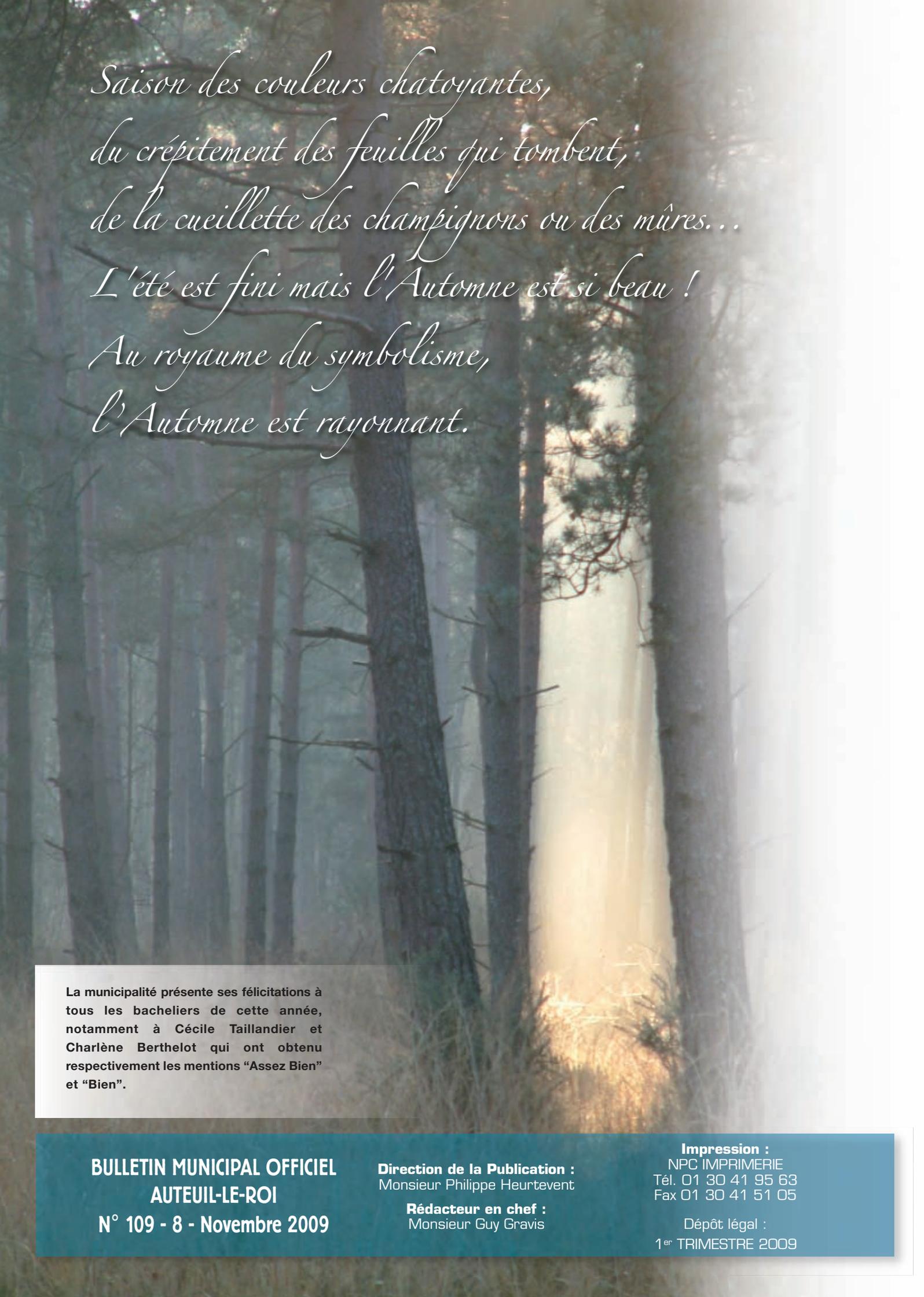




Pèlerinage de Saint Sanctin



*Saison des couleurs chatoyantes,
du crépitement des feuilles qui tombent,
de la cueillette des champignons ou des mûres...
L'été est fini mais l'Automne est si beau !
Au royaume du symbolisme,
l'Automne est rayonnant.*

La municipalité présente ses félicitations à tous les bacheliers de cette année, notamment à Cécile Taillandier et Charlène Berthelot qui ont obtenu respectivement les mentions "Assez Bien" et "Bien".

**BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL
AUTEUIL-LE-ROI
N° 109 - 8 - Novembre 2009**

Direction de la Publication :
Monsieur Philippe Heurtevent

Rédacteur en chef :
Monsieur Guy Gravis

Impression :
NPC IMPRIMERIE
Tél. 01 30 41 95 63
Fax 01 30 41 51 05

Dépôt légal :
1^{er} TRIMESTRE 2009

ÉDITORIAL

Madame, Monsieur,

C'est l'automne, notre nature se pare de ses plus belles couleurs. Il en va de même pour notre Commune :

En dégradé de vert :

✓ *après une rentrée scolaire sans problème, le forum des associations a permis à chacun de s'inscrire dans l'activité sportive ou culturelle de son choix.*

✓ *à la crèche / halte garderie intercommunale implantée à Thoiry, le nouveau mode d'attribution des places, établi maintenant par quota par village, a permis l'inscription de 4 enfants de notre Commune.*

✓ *la modification de notre POS en PLU (Plan Local d'Urbanisme) a démarré début Octobre. La présentation du « pré diagnostic » aura lieu début décembre. Nous ne manquerons pas d'en débattre avec vous.*

En orange flamboyant :

✓ *la grippe A H1N1 dont je ne vous parlerai pas longuement tant le martelage médiatique sur le sujet a déjà été suffisant. Une campagne de vaccination massive sur la base du volontariat devrait être organisée par les pouvoirs publics. Je laisse à chacun le soin de décider ce qui est le mieux pour lui-même et ses proches. Sachez toutefois que toutes les mesures obligatoires pour l'hygiène des enfants à l'école ont été mises en œuvre.*

En rouge ardent :

✓ *la situation financière : le Conseil Municipal réuni le 04/09/2009 en réunion exceptionnelle a voté à la majorité, l'emprunt de la somme de 30 000€ pour nous permettre de financer la condamnation de 100 000€ de la Commune suite au contentieux avec M. Daniel de Mornac (les autres 70 000€ étant pris sur notre capacité à investir). Pour nous laisser le temps d'emprunter cette somme, M. de Mornac a accepté de reporter la date de paiement au 31/12/2009 sans intérêt.*

Je le remercie pour cette facilité accordée.

✓ *Par ailleurs, malgré tous les efforts de la municipalité par notamment une modification simplifiée de notre POS pour apporter un terme au contentieux avec un autre administré, le Tribunal Administratif de Versailles vient, une fois de plus, de condamner notre Commune à 2 000€ de dépens pour erreur de droit et abus de pouvoir. Via notre assurance « Protection Juridique », je tente de trouver des recours. Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de ces deux dossiers.*

Il reste encore d'autres contentieux à régler. Je mets tout en œuvre pour sortir rapidement notre Commune de cette situation.

Cette année, en préparation de Noël, la Municipalité organisera un « Marché de Noël » dans le parc de la Mairie le Samedi 05 Décembre après-midi, suivi d'un grand feu de joie et d'un chocolat chaud.

Je vous y attends nombreux.

*Philippe Heurtevent
Maire d'Auteuil-le-Roi*

Stationnement des véhicules automobiles sur la voie publique :

M. le Maire rappelle que par arrêté municipal, **le stationnement des véhicules** sur l'ensemble des voies comprises à l'intérieur du périmètre du village, **est unilatéral alterné** avec une périodicité semi-mensuelle :

- du 1^{er} au 15 de chaque mois du côté impair des N° des habitations,
- du 16 au dernier jour du mois du côté pair des N° des habitations.

Le changement de côté s'opère le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20h30 et 21 heures.

Limitation de la vitesse des véhicules dans la Grande Rue :

Pour des raisons de sécurité ainsi que pour diminuer les vibrations et fissurations dans les habitations limitrophes, lors de sa réunion mensuelle du 25 Juin 2009, le Conseil Municipal a décidé de limiter la vitesse de déplacement des véhicules automobiles sur l'intégralité de la Grande Rue à **30 Kms / heure**. Les panneaux réglementaires seront prochainement implantés. S'ensuivront d'abord une campagne de sensibilisation et d'explication de cette mesure aux conducteurs réfractaires, puis des opérations régulières de verbalisation pour les contrevenants.

Urbanisme :

En dehors des constructions neuves, voire agrandissements supérieurs à 20 m² qui nécessitent l'obtention d'un Permis de Construire, **tous travaux** de démolition, clôture, ouverture de fenêtres, portes-fenêtres ou vasistas, ravalement, toiture, panneaux solaires, ainsi que le montage de piscines semi enterrées et d'abris de jardin, **sont obligatoirement soumis à une demande préalable de travaux** qui doit être déposée en Mairie.

Les personnes qui ignoraient cette obligation sont priées de venir en Mairie pour régulariser leur situation.

Financement des travaux de rénovation de la Chapelle Saint Sanctin :

L'intégralité du coût de rénovation de la Chapelle Saint Sanctin a été financée par des dons pour un montant de 3 505 € TTC.

Un grand merci à tous ces donateurs qui ont pu obtenir un certificat leur permettant de défiscaliser une partie de leur don.

Merci également à l'Association « L'Arpent de Bacchus » qui a pris en charge fourniture et pose de la pierre sculptée apposée sur le fronton de la porte de la Chapelle pour un montant d'environ 500 € TTC, et qui vient de verser un don complémentaire de 300 € pour permettre de solder la facture de rénovation.

Enfin, merci à l'Entreprise Aquarella qui a accepté de différer de presque un an le règlement de sa facture. Les Auteuillois qui souhaitent visiter ou faire visiter notre Chapelle Saint Sanctin, peuvent demander la clé en Mairie.



Nuisances et pollutions liées au passage des camions du chantier d'amoncellement de terres et autres gravats du parc animalier à Thoiry.

A l'initiative des riverains de la route départementale RD 76, une pétition pour dénoncer la ronde des camions (plus de 700 camions/jour) a été signée par plus de 200 Auteuillois et transmise à Mme La Préfète des Yvelines début août 2009. En effet ce trafic routier génère des nuisances importantes aux riverains : bruits, vibrations et fissurations des maisons, dégradation de la chaussée et des trottoirs, pollutions atmosphériques et sonores, insécurité des piétons et des usagers de la route.

Les chauffeurs de ces camions ne respectent pas le code de la route : vitesse excessive, non respect des distances de sécurité et des durées légales de temps de roulage, surcharge, benne non bâchée, non respect des priorités allant jusqu'à prendre le sens giratoire du rond point en contre sens.

Pour mémoire, une procédure pénale lancée en 2007 par l'Association de défense de l'environnement du village, l'EPARCHE, est toujours en cours et apparemment en attente chez M. Le Procureur de la République depuis fin 2007. Pourquoi ce délai ?

Ce chantier a été entrepris en 2006 par M. de la Panouse, propriétaire du parc zoologique, en toute illégalité (avis défavorable de la DDEA) et en l'absence de toutes les études préalables obligatoires. A ce jour l'amoncellement atteint près de 5 millions de mètres cube avec des monticules à plus de 15 mètres de haut.

S'il est vrai que ce chantier concerne plus particulièrement la Commune de Thoiry et surtout celle de Villiers-le-Mahieu, il n'en demeure pas moins vrai que les nuisances liées aux transports deviennent insupportables pour tous les riverains des RD 11 et RD 76.

Nombreux sont les habitants d'Auteuil-le-Roi qui refusent de passer un nouvel hiver dans ces conditions.



Bilan financier des travaux d'enfouissement des réseaux et réfection de la voirie dans la Grande Rue.

Les travaux d'enfouissement des réseaux (basse tension, éclairage public et téléphone) du 13 au 29 Grande Rue, et ceux de réfection de la voirie, se sont terminés en août 2009 avec seulement une semaine de retard.

Le montant global H.T. de **l'enfouissement des réseaux** s'élève à 79 982 € pour 207 mètres soit 387 € HT du mètre (soit 462 € TTC).

La subvention obtenue du Conseil Général, de SEY/ERDF et de France Télécom, s'élève à 25 390 €, soit un solde à charge de la Commune de : 54 592 € auxquels il convient d'ajouter 5 750 € de maîtrise

d'œuvre, **soit une charge municipale globale de 60 342 € HT (72 169 € TTC).**

En ce qui concerne **la voirie**, le montant global H.T. s'élève à 148 420 € pour 190 mètres, soit 781 € HT du mètre (934 € TTC). La subvention accordée a été de 84 756 €, soit un solde à charge de la Commune de 63 664 €, auquel il convient d'ajouter 5 750 € de maîtrise d'œuvre, **soit une charge communale globale de : 69 414 € HT (83 019 € TTC).** Sous deux ans la Commune récupèrera la TVA qu'elle doit avancer dans l'intervalle.

Travaux d'investissement sur l'année 2010.

Pour permettre à la Commune de bénéficier de sa subvention annuelle, le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 24 Septembre 2009, a décidé à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général au titre du programme 2010 d'enfouissement des réseaux du N° 13 de la Grande Rue au rond point de la Route de Montfort.

A retenir : le coût moyen de l'enfouissement des réseaux est d'environ 500 € TTC le mètre linéaire avec une prise en charge par la Commune de près de 55% du montant global des travaux.

(Pour information, le coût moyen de réfection de la voirie est d'environ 1000 € TTC le mètre linéaire avec une prise en charge par la Commune de 30% du montant global des travaux).

Intercommunalité :

L'intercommunalité du Pays de Montfort sur laquelle notre commune avait délibéré favorablement n'a pu voir le jour le 1er janvier 2009 car sur 23 communes initialement prévues dans le périmètre, 8 ont refusé d'y entrer, argumentant ne pas vouloir mettre dans le pot commun leurs recettes de taxes professionnelles.

Un nouveau périmètre à 22 communes a été proposé cette année, (Marcq s'étant orientée vers la communauté de communes dénommée « cœur d'Yvelines »).

L'abandon de la TPU (Taxe Professionnelle Unique) au profit de la taxe additionnelle supportée par l'ensemble des contribuables du périmètre des communes concernées aurait pu permettre un consensus et un démarrage au premier janvier 2010.

A la date du 30 septembre 2009, 17 communes ont voté Pour (dont Auteuil) 4 communes ont voté Contre et une commune ne s'est pas encore prononcée.

La réforme sur les collectivités territoriales, qui normalement sera soumise au Parlement dans sa session de printemps, semble vouloir remettre en cause les cantons, voire les départements, afin de simplifier le fonctionnement des institutions et réaliser de véritables économies d'échelle, jusqu'ici contestées par certains.

Est-ce à dire que cela aboutira à la construction d'intercommunalités beaucoup plus importantes ?... cela n'est pas impossible et l'avenir proche nous le dira.

Résultats du 2^{ème} tour de l'élection législative partielle de la 10^{ème} circonscription.

Ci-dessous les résultats pour notre Commune et pour l'ensemble de la circonscription :

CANDIDAT	PARTI	AUTEUIL-LE-ROI		TOTAL CIRCONSCRIPTION	
		NB VOIX	%	NB VOIX	%
Jean-Frédéric POISSON	UMP-PDC	120	62,50	12 804	50,01
Anny POURSIHOFF	Europe Ecologie	72	37,50	12 799	49,99
Total des exprimés		192		25 603	
Total des inscrits		641		102 005	
Participation		31,20%		25 99%	
Abstention		68,80%		74,01%	

Pour connaître la totalité des résultats sur la circonscription, connectez-vous sur le site de la Mairie www.mairie-auteuil-le-roi.fr

M. Jean-Frédéric Poisson a été élu avec un écart de 5 voix.

Lors de son intervention à Rambouillet après l'annonce des résultats, M. Jean-Frédéric Poisson a souligné que le Conseil Général avait certainement sous estimé l'impact électoral lié aux projets de

réalisation de la « voie expresse Mantes / Saint Quentin-en-Yvelines » (ex VNVM Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre), ainsi que du circuit de « Formule 1 » à Flins.

Notre nouveau député a réaffirmé son opposition à ces deux projets, et pris l'engagement de mettre tout en œuvre pour défendre la ruralité et la protection de l'environnement, notamment dans le canton de Montfort l'Amaury.

Un recours a été engagé par « Europe Ecologie » pour demander l'invalidation de cette élection.

En fonction de la décision qui sera prise, il nous faudra peut-être retourner aux urnes.

Emploi du temps et charge de travail des deux cantonniers.

Quelques administrés m'ont interpellé sur la gestion de l'emploi du temps et de la charge de travail de nos deux cantonniers.

A la différence des précédents cantonniers que l'on pouvait voir dans les rues, et qui ne s'occupaient que du balayage et de l'entretien des espaces verts, j'ai confié à nos cantonniers actuels d'autres travaux pour limiter, dans la mesure du possible, les interventions d'entreprises extérieures et ainsi réduire nos dépenses.

Dans cet esprit, en plus du balayage, des tontes et de l'élagage, nos cantonniers ont :

- réparé eux-mêmes nos outils et matériels,
- rectifié 2 regards dans la Rue du Rû d'Orme,
- posé une chambre France Télécom pour la nouvelle restauration scolaire,
- aménagé et assuré les plantations dans le rond-point principal,
- déplacé les jardinières,
- déplacé tout le stock de pavés et aménagé le potager pédagogique ainsi que l'espace autour,
- réalisé les travaux peinture des portails des 2 cimetières, de la fontaine, de la croix bleue, du portail fournisseur à la cantine, ainsi que du vestiaire du stade de foot,
- aménagé le local périscolaire, pose de porte-manteaux, pose de carreaux de faïence, coupage des poutres à l'étage, pose d'une barrière de sécurité,
- nettoyé au karcher le monument aux morts ainsi que les murs du cimetière et de l'école,
- nettoyé et rangé tous les locaux communaux,
- assuré la réouverture de chemins communaux,
- posé le miroir à l'intersection de la Grande Rue et du chemin aux bœufs,
- refait l'inventaire et l'identification de toutes les clés de tous les locaux,
- effectué de nombreux travaux d'électricité, de plomberie, de branchement internet pour l'école, de remplacement de lampes et fusibles,
- posé des panneaux de signalisation et effectué des travaux de maçonnerie,
- etc...

Soyez assurés que nos cantonniers ne chôment pas. Par une meilleure utilisation de leurs compétences la Commune a déjà pu faire des économies substantielles.

La Commission travaux et moi-même veillons à la bonne gestion de l'emploi du temps de nos cantonniers.

Philippe Heurtevent
Maire

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 Juin 2009

CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX MUNICIPAUX PAR LES ASSOCIATIONS

Mme Marie Chavillon explique que cette convention a pour but de formaliser les principes d'utilisation des installations et bâtiments communaux tels que le terrain de sports, la maison des associations et la salle du conseil ainsi que les responsabilités des associations.

L'utilisation des vignes est quant à elle réglemantée par un bail entre la commune et l'association l'Arpent de Bacchus jusqu'en 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la convention d'occupation des locaux municipaux par les associations.

DÉCISION MODIFICATIVE POUR LE PAIEMENT DU RAPPEL DE COTISATION RETRAITE.

Mme Monteiro rappelle succinctement l'historique de ce rappel de cotisation, point évoqué lors du Conseil Municipal du 28 mai dernier.

Puis elle explique que pour pouvoir mandater le montant de 5.325,46 € demandé au titre de ce rappel, il est nécessaire de réaliser une décision modificative car cette somme n'avait pas été prévue au budget primitif 2009.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision modificative pour le paiement du rappel de cotisation retraite.

PRÉSENTATION DE LA SITUATION BUDGÉTAIRE A FIN JUIN 2009

Conformément à ce qui avait été énoncé lors de la séance du vote du budget primitif, Mme Monteiro présente la situation budgétaire en milieu d'année.

Cette présentation est détaillée pour les dépenses de fonctionnement au niveau des articles pour le chapitre 011 : charges à caractère général, puis par chapitre. Les recettes de fonctionnement, et la section d'investissement sont passées également en revue par chapitre.

AUTORISATION D'ENGAGER DES NEGOCIATIONS AUPRES DES BANQUES POUR CONTRACTER UN PRÊT.

Mme Monteiro présente le besoin de financement d'ici la fin de l'année. Pour équilibrer le budget, il est donc nécessaire de recourir à l'emprunt à hauteur de 30.000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à engager des négociations auprès des banques pour contracter un prêt de 30.000 €.

LIMITATION DE LA VITESSE A 30 KM/H DANS LA GRANDE RUE

M. le Maire indique qu'actuellement la limitation de vitesse instaurée pour la Grande Rue est de 45km/h.

La proposition soumise au vote du Conseil Municipal prend en considération les plaintes récurrentes des riverains.

Elle est la moins coûteuse et la plus rapide à mettre en place.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'instauration d'une limitation de vitesse à 30km/h dans la Grande Rue.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 Juillet 2009

CHOIX DU BUREAU D'ÉTUDE POUR L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

M. le Maire rappelle le lancement par la commission MAPA de l'appel à candidature pour la révision du PLU. 5 bureaux d'études avaient répondu dont 4 retenus et auditionnés, le choix s'était porté sur le cabinet Claire Bailly GEO 5 et le cabinet GADEYNE.

Au regard des critères préétablis le Cabinet Claire Bailly - GEO 5 est retenu avec une note technique légèrement supérieure et un coût moindre.

Les honoraires de ce bureau d'études s'élèvent à 26 150 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité, l'attribution du marché au cabinet Claire BAILLY - GEO 5.

NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE ET D'UN DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT AU SMEUA

Le syndicat a demandé la modification des statuts sur la désignation des délégués titulaires et des délégués suppléants en désignant 1 délégué titulaire et 1 suppléant par commune au lieu de deux.

M. Heurtevent est nommé délégué titulaire par 11 voix.

M. Pelissier est nommé à l'unanimité comme délégué suppléant.

VOTE POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR L'ÉCOLE NUMÉRIQUE RURALE.

M. le Maire rappelle le projet d'école numérique rurale pour un montant de 15.113,01 € TTC voté lors de la séance du 28 mai 2009, confirme que l'Inspection académique a accepté le dossier de l'école Sully et qu'il est alloué à la commune une subvention de 9 000 €.

Après en avoir étudié l'exposé, le Conseil municipal vote : 14 voix pour, 1 contre.

FIXATION DU PRIX DU REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2009-2010.

A ce jour, l'effectif des enfants est en évolution ce qui proportionnellement réduit le prix de revient du repas. Il est proposé de reconduire le même tarif, soit 4,70 € pour l'année 2010.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

VOTE DU RAPPORT ANNUEL DU S.I.A.B. SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'ASSAINISSEMENT EN 2008

M. le Maire présente au Conseil municipal le rapport annuel du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Breuil pour l'année 2008, sur le prix et la qualité de l'eau.

M. le Maire souligne que ce rapport est conforme à la réglementation et qu'il a pour objectif de renforcer la transparence et l'information sur le service public des réseaux d'assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, vote 14 voix pour, 1 abstention.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 04 Septembre 2009

CONVENTION DE PRET POUR UN MONTANT DE 30.000 €

Monsieur le Maire rappelle qu'en séance du Conseil Municipal du 25 juin 2009, il avait été décidé d'engager des négociations auprès des banques pour la réalisation d'un emprunt de 30.000 €.

Après analyse, l'offre retenue est celle de la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France au taux de 2,50% à échéances constantes et périodicité mensuelle.

Le coût de l'emprunt s'élèvera à 936,72 €. La première échéance est prévue le 5 janvier 2010. La recette se fera donc sur le budget 2009 mais les remboursements ne débiteront qu'en 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer le contrat de prêt selon les caractéristiques ci-dessus énoncées pour un montant de 30.000 € auprès de la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France.

COMMUNIQUÉ

Les retraités franciliens de la Caisse nationale d'assurance vieillesse qui ont déménagé en cours d'année, doivent signaler leur nouvelle adresse avant le 1^{er} décembre. Ils seront ainsi informés sur le montant de la retraite devant figurer sur leur future déclaration de revenus pré-remplie.

Le CCAS est un organisme dont les membres sont des élus et des Auteuillois. Il est le lien entre les administrés en situation difficile ou en demande de renseignements et les acteurs sociaux. Il est à l'écoute pour aider, selon ses possibilités et son budget, en toute confidentialité ; Il a aussi pour rôle d'organiser des manifestations comme le repas des anciens, le pique-nique annuel ...

Marie Chavillon
Adjointe au Maire

VOYAGE À ROUEN LE 9 JUIN 2009

Rouen, ville au charme fou, intéressante tant par son histoire que par son architecture, son patrimoine... Rouen, son centre ville où il fait bon flâner et la Toque d'Or, joli restaurant situé place du Vieux Marché, à la façade à colombages où nous avons déjeuné...

L'après-midi s'est organisée autour de la visite du centre ville : pour les uns, une enrichissante visite avec le guide de l'office du tourisme, pour les autres, une visite plus reposante en petit train.

Au moment de reprendre le bus, les avis étaient unanimes pour dire que la journée était une réussite, tant dans l'échange, la convivialité que dans la découverte de la ville.

Nous remercions les membres du CCAS, organisateurs et accompagnateurs de ce voyage.



PIQUE-NIQUE DU 5 JUILLET 2009



Le parc de la mairie est le lieu idéal pour le pique-nique organisé pour la deuxième fois à l'initiative du CCAS.

Tous les Auteuillois qui le désirent peuvent participer à cette manifestation.

Cette année, de jeunes couples se sont joints aux « anciens ».

Ce moment de partage inter-génération a donné des résultats plus que positifs.

Au cours du repas nous avons échangé des recettes de cuisine, goûté les bouteilles apportées par chacun, écouté les anecdotes que racontent nos aînés qui connaissent si bien le village.

Une bonne et belle journée pour tous où nous vous invitons nombreux à nous rejoindre l'année prochaine.

PÈLERINAGE DE SAINT SANCTIN

DU SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2009

Le pèlerinage de Saint Sanctin s'est déroulé par une très belle après-midi d'automne. Un goûter attendait les enfants et les adultes place René Cassin. Après une conférence, consacrée aux vicissitudes des premiers chrétiens jusqu'à l'avènement de l'empereur Constantin, prononcée par monsieur Claude Delpech, la procession de pèlerins, à la suite du père Olivier Laroche, s'est ébranlée à travers les rues du village, de l'église Sainte Eparche jusqu'à la chapelle Saint Sanctin, bannières au vent et rythmée par les chants. Une centaine de chaises avait été installée autour de la chapelle, l'électricité amenée et les statues de la Vierge à l'Enfant, de Saint Vincent et de Saint Sanctin présentées sur l'autel dressé en plein air.

Une grande ferveur animait l'assemblée, ce qui ne l'empêcha pas de sourire aux propos humoristiques tenus par le père Laroche durant son homélie.

Après la célébration de la messe, tous les Auteuillois présents (plus de cent personnes) se sont réunis autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité avec, en toile de fond, le village sous les rayons du soleil couchant.

Guy Gravis
Conseiller Municipal





Rencontre avec Mr Gérard Larcher et Mr Jean-Frédéric Poisson

Le Vendredi 04 Septembre 2009, le Bureau Municipal (le Maire et ses 4 Adjoints) a reçu à la Mairie d'Auteuil-le-Roi Monsieur Gérard Larcher - Président du Sénat et Maire de Rambouillet - accompagné de Monsieur Jean-Frédéric Poisson - Député de la 10^{ème} circonscription et premier adjoint de Rambouillet.

Après les avoir remerciés pour leur aide apportée dans la sélection de notre Commune dans le cadre du Plan « Ecoles Numériques Rurales », Monsieur le Maire a pu pendant presque une heure exposer les problèmes majeurs que rencontre notre village à savoir :

- Situation financière préoccupante de la Commune consécutive à la condamnation dans le contentieux de Mornac, et l'obligation de verser près de 100 000 € (ce qui représente deux mois de fonctionnement de la Commune).



- Retrait du PLU voté le 26 Avril 2007 et lancement d'une nouvelle révision du POS en PLU.
- Projet de la liaison routière voie express entre la A13 Seine Aval Epône et la RN 12 Saint-Quentin en Yvelines, Neauphle-le-Vieux, qui représente un réel danger environnemental pour notre village.
- Création d'une intercommunalité alors qu'une réforme des collectivités territoriales est en cours.
- Chantier d'amoncellement de terres et autres gravats sur le parc animalier à Thoiry et la Commune de Villiers-le-Mahieu, avec pour conséquence la ronde incessante de près de 700 camions/jour sur la RD 76.

- Problèmes posés par le transfert de propriété par voie de « Donation », avec les conséquences pour les Communes à gérer les questions d'urbanisme sans autorisation.

Messieurs Larcher et Poisson ont été très attentifs à cet exposé, et ont pris certains engagements pour aider la Commune à trouver des solutions dans l'intérêt général.

Philippe Heurtevent
 Maire



RENTRÉE 2009 – 2010

Une nouvelle rentrée et une nouvelle équipe ?

Pas tout à fait. Véronique, notre directrice, est toujours fidèle à son poste et accueille les enfants le matin et le soir. Natalina est animatrice auprès de Véronique.

Et c'est Martin qui encadre désormais l'étude les lundi – mardi et jeudi dans la classe du bâtiment du fond.

Nous voilà de nouveau au complet.

Le mois de septembre a permis aux enfants de prendre un certain nombre de goûters dehors et au soleil et de faire des grands jeux sur les espaces verts.

Plus de 71% de l'effectif scolaire sont inscrits aux p'tites Frimousses et fréquentent régulièrement la garderie périscolaire.

Nous souhaitons formuler un certain nombre de remerciements. D'abord à la municipalité pour nous avoir aidés au déménagement des locaux au mois de mai, et aussi toutes les petites finitions qui ont été apportées au local de la garderie, améliorant ainsi notre fonctionnement au quotidien. Merci à Marie Chavillon pour la peinture sur les portemanteaux.

Merci à Aurore Desclaux pour la récupération de mobilier et autres fournitures pour la plus grande joie de nos animatrices et surtout des p'tites frimousses.



Merci à Marine Labaume pour ses précieux coups de mains en ce début de rentrée, en attendant de constituer notre équipe.

Nous vous informons aussi que le poste de président est toujours à pourvoir pour le mois de janvier prochain. Sans président, l'association ne peut continuer. Merci de contacter Valérie Brüggemann dans les meilleurs délais 06.81.69.08.40





COMITÉ DES FÊTES

Le 27 Juin a été l'occasion pour un grand nombre de villageois de partager un moment de convivialité. La joie des enfants, les fous rires sont autant de récompenses aux efforts de tous pour que la kermesse soit une réussite, un moment de plaisir.

L'argent ne fait pas le bonheur, cependant grâce au bénéfice de **2.752€**, la Présidente, au nom du Comité des Fêtes, a eu le plaisir de remettre à Monsieur Charpateau, **un chèque de 1.100€** au profit de la Coopérative Scolaire.

Rendez-vous le 11 Décembre à 19 heures à la salle des fêtes pour l'arbre de Noël.

Un spectacle animé d'étranges créatures, les Polymorphes ! Un voyage au rythme de musiques envoûtantes à travers une succession de sketches, de drôles de personnages se rencontrent, s'attirent et se défient au fil de leurs aventures.

Le Père Noël nous a fait une promesse, il sera là !

LE CLUB DE LOISIRS AUTEUILLOIS (CLA)

Comme chaque année, depuis sa création, le CLA est resté ouvert le mardi de 15 heures à 18 heures en juillet et en août : nos adhérents ne sont pas tous partis en vacances et étaient heureux de passer l'après midi ensemble pour jouer à la belote ou au scrabble.

Le CLA innove :

Nous avons l'intention d'ajouter les tarots pour les personnes intéressées.



FESTIVITÉS

Cette année la soirée de l'Association EPARCHE (Etudes, Protection à Auteuil-le-Roi du Cadre de vie, de l'Habitat et de l'Environnement) en partenariat avec JADE (Jonction des Associations de Défense de l'Environnement du canton de Montfort) aura lieu **samedi 28 novembre 2009 à 20h00** à la salle des fêtes d'Auteuil-le-Roi. Pour la réservation et tout renseignement, appeler le N° : 06.13.45.06.17.

GYMNASTIQUE AUTEUILLOISE (GAF)



La GAF vous propose, chaque semaine, des séances de gymnastique dans la salle intercommunale d'Auteuil le Roi Autouillet (Chemin aux Boeufs).

Mouvement et vitalité : L.I.A., Bodyscult, Abdo-fessiers, Stretching, Relaxation

Gym douce : Stretching, Coordination, Relaxation

Mouvement et Vitalité

Le lundi de 20h30 à 21h30
 (Animateur sportif en cours de recrutement).

Le jeudi de 20h30 à 21h30

Gym douce

Le mardi de 9h15 à 10h15

Le vendredi de 9h15 à 10h15



Pour le prix d'une cotisation (103€ licence comprise) vous pouvez venir au choix, à 1, 2, 3 ou 4 séances selon vos envies



La GAF est affiliée FFEPGV

Agnès Bouquet au **01 34 94 72 49** agnesbouquet@free.fr
 Céline Galliath au **01 34 87 47 11** celine.galliath@orange.fr
 Catherine Poirier au **01 34 87 51 82** poirier78@wanadoo.fr

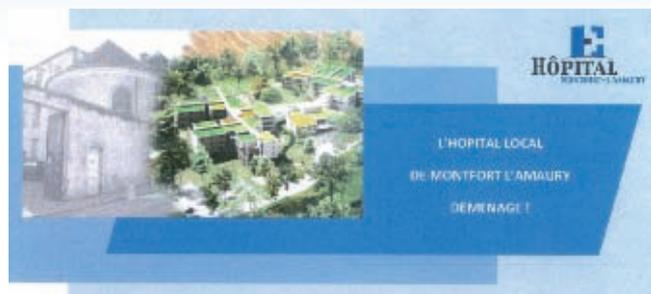
Nous recherchons 3 bénévoles pour renouveler le bureau en fin de saison en juin 2010.



LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DU BREUIL

(nouvelle station d'épuration de Boissy-sans-avoir)

A POSÉ LA PREMIÈRE PIERRE
le Mardi 15 septembre 2009.



A PARTIR DU 21 SEPTEMBRE 2009

Nouvelles coordonnées : Hôpital local de Montfort l'Amaury
 2 chemin du Bois Renault - 78190 Montfort l'Amaury.
 tél. : 01 34 94 13 00
 fax : 01 34 94 13 34
 email : direction@hopitalmontfort.fr

Un grand merci !

Lorsqu'une commune dispose de peu de moyens financiers, ses élus doivent avoir des idées, ou en tout cas, savoir saisir toutes les opportunités qui leur sont données pour faire de grandes comme de plus petites économies. Profitant ainsi d'une occasion rare, notre village a pu bénéficier du don de nombreux mobiliers de la part d'une société qui s'en débarrassait.



Le samedi 5 Septembre, grâce au prêt gracieux d'un camion de déménagement, une petite équipe d'Auteuillois volontaires a pu ramener armoires, crédences, chaises, fauteuils, caissons, tables et autres équipements divers. Deux allers-retours ont été nécessaires vu le volume de matériel à transporter. Tout ce mobilier a été réparti dans la commune suivant les besoins identifiés. Ainsi, l'école s'est vue doter d'armoires, de crédences, de chaises, et un bureau digne de ce nom a été installé pour son directeur. L'association Les P'tites Frimousses a également bénéficié de plusieurs armoires, tables et quelques caissons. Pareillement, plusieurs armoires, chaises et fauteuils ont été offerts à la mairie. Enfin, nos cantonniers ont reçu un imposant établi, des vestiaires et autre petit matériel.

La journée s'est terminée autour d'un apéritif et repas improvisé dans la cour de l'école, ce qui nous a permis de nous reposer après cet éreintant travail.

Au nom de la commune, je tiens à remercier tout particulièrement Mme Aurore Desclaux Curnié pour avoir permis et organisé ce déménagement, son conjoint Pascal, Samuel Blondeau, Chantal et Jean-Michel Artignan, Yannick Laurant, Marie et Laurent Chavillon et mon époux, pour l'aide musclée apportée, et enfin leurs enfants pour leur patience un jour de week-end.

Irène Vandervoort
Maire-adjointe aux affaires scolaires





Calendrier

phénologique de Novembre

“à la Sainte Catherine, tout bois prend racine”

Le mois de novembre est en général celui des premières vraies gelées qui se situent autour du 11 novembre, nous verrons si cette année encore cela se vérifie. Cette année, et pour la première fois, Météo France s'est risquée à une prévision de temps doux jusqu'à Noël.

Si ceci se confirme, la période des champignons, qui a pris plus d'un mois de retard en raison de la très faible pluviométrie de cet été, se verrait tout simplement décalée, auquel cas, les balades à but mycologique sont recommandées ce mois-ci !

Comme les premières gelées apparaissent, la plupart des animaux a bien avancé les préparatifs à l'hibernation : les lézards ont réinvesti les cavités des murs, les chauves-souris se réapproprient les caves, les hérissons se sont confectionnés un logis sous terre ou dans un tas de feuilles et la plupart des rongeurs aura terminé d'amasser les réserves de noisettes, châtaignes et autres graines grâce auxquelles ils pourront passer l'hiver...

Novembre est aussi un mois de prédilection pour observer les oiseaux migrateurs. En effet, de nombreuses grandes espèces comme les oies cendrées, canards et les pluviers, plus rarement les grues ou les cigognes, s'observent ce mois-ci en vols en V ; d'autres optent pour le vol en solitaire (les milans,

hérons ...) mais sont moins fréquents; enfin les vols groupés sont nombreux (grives , étourneaux, vanneaux huppés et petits passereaux), ces oiseaux sont généralement de taille inférieure à ceux précités.

Pour les courageux qui ne sont pas frileux, un autre type d'observation est possible, celui des étoiles filantes qui sont nombreuses ce mois et dues aux poussières de deux comètes (Encke et Temple-tuttle).

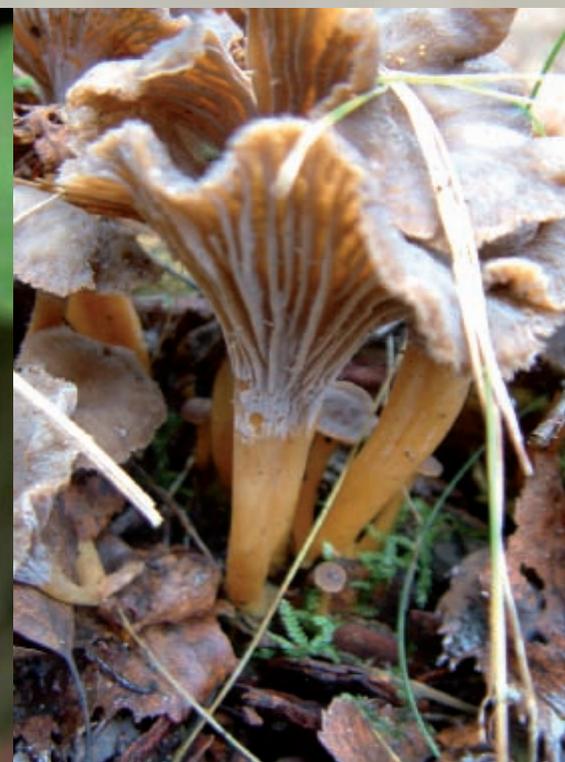
Pour ce qui est du monde végétal, évidemment, la plupart des plantes est entrée en repos végétatif, ce repos n'exclut pas certains travaux de jardin dont l'un des plus curieux, celui du bouturage : la plupart des arbustes ligneux, et particulièrement les fruits rouges, se bouture en fin de mois (voir le dictionnaire), vous pouvez aussi bouturer les rosiers et presque tout ce qui possède des bourgeons bien visibles pendant cette période.

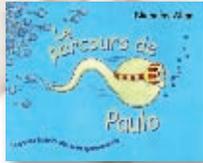
Le bouturage permettra à la plante de développer son système racinaire alors que les feuilles ne sont pas présentes ce qui entraînera une reprise très vigoureuse dès le printemps et ne nécessitera que peu d'arrosage pendant l'hiver (pensez à laisser un peu sécher la motte entre deux arrosages et évitez l'arrosage en cas de forte gelée !).

Travaux au jardin : ramassez les feuilles pour le compost (sauf feuilles de noyer) préparez, si nécessaire, les trous de plantation, mettez à l'abri les bulbes et tubercules sensibles au froid, terminez les plantations de bulbes de printemps. Pour combattre la moniliose des fruitiers, enlevez les bouts de branches sèches et les fruits momifiés (à brûler) puis traitez à la bouillie Bordelaise (12g par litre).

Travaux au potager : ce mois étant plutôt celui des dernières récoltes (betteraves, bettes, carottes et autres poireaux) presque rien n'est à planter, vous pouvez quand même semer des pois, de l'ail et des choux de printemps ; vous pouvez aussi semer de la moutarde afin de ne pas laisser le sol à nu, cette plante sera incorporée au sol lors de la fin de l'hiver.

César Robineau
Conseiller Municipal





Nicholas Allan :

Le Parcours de Paulo.

La grande histoire d'un petit spermatozoïde, école des loisirs. (A partir de 3 ans).
Parents, grands-parents, vous ne voulez pas expliquer à vos petits que les garçons naissent dans les choux et les filles dans les roses ? Toutefois, vous ne savez pas trop comment vous y prendre ? Voici un album amusant, dans le texte comme dans les illustrations, qui peut vous aider.



Un petit roman tout à fait de saison pour les écoliers :

Susie Morgenstern :

Joker, Mouche, de l'école des loisirs.

En ce début d'année scolaire, les enfants découvrent un vieux maître qui parle à peine et qui distribue à tous ses élèves un jeu de cartes étrange : une collection de Jokers ! « Un joker pour rester au lit – un joker pour ne pas aller à l'école... »

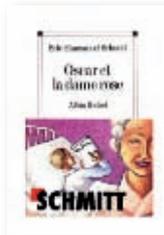
Les enfants vont utiliser leurs jokers au mieux, mais aussi... les échanger.

Un roman épatant qui dépasse le cadre de l'école !

(Du même auteur, les plus grands pourront lire avec intérêt : *Lettres d'amour de zéro à dix*, en dépit du premier chapitre volontairement lugubre.)

Comment des auteurs arrivent-ils à nous faire sourire de situations hautement dramatiques ?

Voici deux romans qui feront rire et pleurer n'importe quel lecteur, à partir de 13 ans.



Eric-Emmanuel Schmitt,

Oscar et la dame rose, Albin Michel.

Oscar a dix ans. Il est atteint d'une leucémie en stade terminal. Il sait qu'il va mourir. Une vieille dame, vêtue d'une blouse rose : « la dame rose », lui conseille d'écrire à Dieu. Ce sont les douze lettres de l'enfant que nous lisons.

Humour, humour noir, émotion, ce livre ne laisse personne indifférent.

Au théâtre, le texte est joué par une seule personne : Mamie-Rose : elle commence à relire les lettres d'Oscar, puis, se prenant au jeu, devient l'enfant lui-même qui s'adresse à Dieu. Malgré la gravité du sujet, il se dégage de cette œuvre une formidable joie de vivre.



Marie-Aude Murail :

Oh, boy !, école des loisirs.

Trois enfants devenus orphelins décident de trouver une solution pour ne pas être séparés, en dépit de la décision de l'assistante sociale. Deux adultes pourraient les adopter : l'un est antipathique, l'autre irresponsable.

Un roman remarquable qui allie le suspense, l'humour et l'émotion.

Françoise Godbille

Professeur de lettres classiques



Info jeunes

A la demande de jeunes Auteuillois (adolescents) nous avons accordé l'accès à la maison des associations pour des soirées entre eux, fêtes d'anniversaire ou autres. Ceci est le début d'un partenariat entre les jeunes et la municipalité. D'autres initiatives peuvent nous être proposées, nous attendons vos idées, projets.....

Vous pouvez contacter :

Mme Marie Chavillon, à la mairie
au 01 34 87 43 15.

INFORMATIONS AUTEUILLOISES

Par décret du 15 mai 2009 portant promotion et nomination – Journal Officiel N° 0114 du 17 mai 2009 page 8270 texte N° 2, nous avons appris que Monsieur Jean-Michel Fortier avait reçu, lors d'une cérémonie privée, la médaille de l'ordre national du Mérite au grade de chevalier. Nos félicitations.



Plantations d'Automne

C'est lorsque le végétal plonge dans le sommeil hivernal que vous avez le plus de chance de planter avec succès.

C'est la nature qui vous le dit !

JARDINERIE
Poullain



1 av. des Platanes - 78940 LA QUEUE-LEZ-YVELINES - Tél. : 01 34 86 42 99 - Fax : 01 34 86 59 80
Lundi au vendredi : 9h30 à 12h30 et 14h à 19h - Samedi dimanche 9h30 à 19h



AMIS DU 3^{ème} AGE

**Attention aux « Tamalous » !
Bonne humeur contagieuse...**

Vous aimez l'eau, le calme et la détente, et vous avez entre 55 et 100 ans, alors ...
Rejoignez-nous au Club de la piscine de Montfort l'Amaury.

LE SAMEDI MATIN DE 9H À 10H

Pas besoin de savoir nager, mouvements de bras, de jambes, de tête et de respiration, aqua-gym douce, bonne ambiance et rigolade assurée, on nous appelle les « t'as mal où ? ».

Pour tous renseignements : Thérèse Clin 01 34 87 44 00
06 86 00 80 93